

QUEL AVENIR POUR LE NOTARIAT APRES LA LOI MACRON ?

Responsables scientifiques :

Mustapha MEKKI, Professeur à l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité
- Directeur IRDA

Guy KERMIN, Président de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine,
Notaire à Levallois-Perret

JOURNEE D'ETUDE

Organisée par l'Institut de recherche pour un droit attractif
(IRDA, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité) et la Chambre des
Notaires des Hauts-de-Seine,

Avec le partenariat du Master de droit notarial dirigé par Sabine
MAZEAUD-LEVENEUR (Université Paris-Est Créteil) et du Master de droit
notarial dirigé par Manuella **BOURASSIN** (Université Paris Ouest –
Nanterre la Défense)

MERCREDI 10 FEVRIER 2016

Conseil Supérieur du Notariat
60 boulevard de la Tour Maubourg
75007 Paris



IRDA

Institut de Recherche
pour un Droit Attractif



CHAMBRE DES NOTAIRES
HAUTS-DE-SEINE

université
Paris Ouest
Nanterre La Défense



Inscriptions gratuites en ligne - cliquez sur le lien :

www.notaires92.fr/irda-avenirnotariataprèsLoiMacron-2016



*avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice dans le cadre du projet sur
« l'avenir du notariat »*

MATINEE

8h30 Accueil des participants

9h00 *Allocution* de Me Guy KERMIN, Président de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine

9h10 *Allocution* de Didier GUEVEL,

Professeur de Droit Privé et Sciences Criminelles à l'Université de Paris 13, Sorbonne Paris Cité,
Doyen de la Faculté de Droits Sciences Politiques et Sociales

9h20 *Propos introductifs sur la loi Macron : « quand la fin justifie n'importe quels moyens »*,
Mustapha MEKKI, Directeur IRDA

I. La genèse de la loi

A. Les motifs économiques

9h40 *Le service notarial peut-il être réduit à une marchandise ?*

Dieu Le Fit NGUIYAN, Docteur en droit de l'Université Paris 13- Sorbonne Paris Cité

10h00 *Les analyses économiques du notariat*

Bruno DEFFAINS, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

10h20 - Discussion - 10h40 - Pause

B. Les obstacles juridiques

11h00 *Le statut du notariat en droit public*

François Blanc, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h20 *Le statut du notariat en droit européen*

Jean SIRINELLI, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

11h40 - Discussion

C. Un modèle pour l'Europe ?

12h00 *Quel avenir pour le notariat en Europe à l'aune de la distinction entre les pays de civil law et de common law ?*

Table ronde : Bernard REYNIS, Conseiller à la Cour de Cassation, Président honoraire du Conseil Supérieur du Notariat, Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université de Lyon, Chaire Notariale Européenne et Sara GODECHOT-PATRIS, Professeur à l'Université de Paris-Est Créteil

12h45 - Discussion

13h00 - Déjeuner

APRES-MIDI

II. L'exégèse de la loi

A.

14h30

La profession

Les conditions tarifaires

Table ronde : Anne-Sophie CHONE, Professeur à l'Université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, Olivier HERRNBERGER, Président honoraire de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine, Notaire à Issy-les-Moulineaux, Anne-Lise SIBONY, Professeure à l'Université Catholique de Louvain, Mario CELAYA, Avocat au Barreau de Paris.

15h30

L'inter-professionnalité et l'intra-professionnalité

Table ronde : Christophe VERNIERES, Professeur à l'Université de Grenoble, Xavier BOUTIRON, Notaire à Paris 8^{ème}, Bernard PAULET, Expert-comptable associé chez KPMG, Jacques TAQUET, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats des Hauts-de-Seine, Avocat associé PwC, et Anne VAUCHER, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, Membre du Conseil National des Barreaux, vice-présidente de la Commission Statut Professionnel de l'Avocat au CNB, ancienne Présidente de cette Commission.

16h15 – Discussion

B.

16h30

Le professionnel

La liberté d'installation

Table ronde : Nathalie BERKANI, Officier de la Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine, Notaire à Meudon, Mathias LATINA, Professeur à l'Université de Nice, Corinne DELMAS, Maître de Conférences en sociologie à l'Université de Lille 2

17h15

Le collaborateur du futur

Corine DAUCHEZ, Maître de Conférences à l'Université de Paris Ouest – Nanterre la Défense, Solenne JARNOUEN de VILLARTAY, Membre de Chambre, Notaire à Colombes.

18h00 :

Propos conclusifs Michel GRIMALDI,

Professeur à l'Université de Paris 2 Panthéon-Assas

Cocktail de sortie

Renseignements :

Chambre des Notaires 92 - Tél : 01 41 10 27 81 – chambre.92@paris.notaires.fr

IRDA – Université Paris 13 - Tél : 01 49 40 38 22 – idra@univ-paris13.fr

➤ **Inscriptions gratuites en ligne uniquement :**

www.notaires92.fr/irda-avenirnotariataprèsLoiMacron-2016

Lieu de la journée d'étude :
Conseil Supérieur du Notariat
60 boulevard de la Tour Maubourg
75007 PARIS

ACCES :

En transport en commun

RER C : Invalides ou Pont de l'Alma

M8 : Tour-Maubourg

7 HEURES

**Formation continue obligatoire des notaires
Habilitation CSN 2016**

UNIVERSITÉ PARIS 13

UFR **DROIT**
—Droit
Sciences politiques
et sociales

IRDA
Institut de Recherche
pour un Droit Attractif

université
Paris Ovest
Nanterre La Défense

UPEC
Connaissance - Action


CHAMBRE DES NOTAIRES
HAUTS-DE-SEINE


MISSION DE RECHERCHE
DROIT & JUSTICE

 LexisNexis®

*avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice dans le cadre du projet sur
« l'avenir du notariat »*
